

Lac-Supérieur



Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le jeudi 21 avril 2022 à 19h30 à la salle communautaire sise au 1295 chemin du Lac-Supérieur. Conformément à l'article 56 du Code Municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Nomination au poste de direction générale
4. Appel de candidatures au poste de direction générale adjointe
5. Embauche au poste de coordonnatrice au camp de jour
6. Embauche au poste temporaire de technicienne aux loisirs
7. Période de questions
8. Clôture et levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 20^e jour d'avril 2022.

Sophie Choquette
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sophie Choquette, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site Internet conformément à la Loi, le 20^e jour du mois d'avril 2022 entre 8h00 et 16h00

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois d'avril 2022.

Sophie Choquette
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim